



1 - Honoraires de transaction en immobilier classique

Maison, Appartement, Immeuble, Terrain.

Mandat de vente – honoraires à la charge du vendeur

Honoraires indiqués en TTC (TVA au taux en vigueur)

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC	PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
de 1 € à 50 000 €	3 750 € maximum	de 190 001 € à 250 000 €	7%
de 50 001 € à 60 000 €	4 500 €	de 250 001 € à 500 000 €	6%
de 60 001 € à 70 000 €	5 500 €	de 500 001 € à 1.000 000 €	4,5%
de 70 001 € à 100 000 €	9%	1 000 001 € à 1 499 99 €	4%
de 100 001 € à 160 000 €	8%	A partir de 1 500 000 €	3%
de 160 001 € à 190 000 €	7,5%		

HONORAIRES DE LOCATION

Pour les prestations suivantes : recherche du locataire, visites du bien, établissement du contrat de location TTC :

- A la charge du propriétaire : 8€/m²
- A la charge du locataire : 8€/m²

Pour les prestations suivantes : états des lieux TTC :

- A la charge du propriétaire : 3€/m²
- A la charge du locataire : 3€/m²

Parkings ou box : forfait à déterminer en fonction du produit.

**Tous les avis de valeur suivis d'une mise en vente dans les 2 mois par notre intermédiaire, sont offerts.
Dans le cas contraire l'avis de valeur est facturé 150 euros HT soit 180 euros TTC.**

Le barème ne concerne pas les ventes en VEFA et VIR : forfait à déterminer en fonction du produit et du programme.

Ces honoraires comprennent un avis de valeur du bien, si celui-ci est demandé et en cas de doute sur la valeur proposée. Celui-ci sera établi selon la méthode comparative. Les honoraires comprennent également la rédaction du mandat de vente, la détermination des diagnostics techniques et environnementaux utiles à la vente, la mise en place d'une stratégie de communication (support papier, internet ou inter cabinets), les déplacements du négociateur en immobilier, les visites, le suivi client (vendeur et acquéreur), l'accompagnement à la signature de l'avant-contrat chez un notaire et son suivi jusqu'à l'acte notarié transférant la propriété et la quittance du prix de vente.

Ces honoraires sont payés le jour de la signature de l'acte notarié transférant la propriété et constatant la quittance du prix de vente

IMPORTANT :

Toute modification du prix de vente lors d'une négociation par offre d'achat oblige un nouveau calcul des honoraires de l'agence.

2 - Honoraires de transaction pour immobilier spécifique

Locaux commerciaux et industriels, Fonds de commerces, Droit au bail.

Mandat de vente – honoraires à la charge du vendeur

Honoraires indiqués en TTC (TVA au taux en vigueur)

12% TTC du prix de vente ou du prix de cession.

IMPORTANT :

Toute modification du prix de vente lors d'une négociation par offre d'achat oblige un nouveau calcul des honoraires de l'agence.

GRAMENTIERI – AMRIMMO SASU 5 rue Carnot 54310 HOMECOURT.
Siret 91257929 – RCS de Briey
Carte pro : CPI 54022022000000007 RCP MMA IARD : 127112485-000277
Contact : agence@amrimmo.com